

BREVET FEDERAL AIKIBUDO

Formation et examen
17 et 18 novembre 2018
19 et 20 janvier 2019
13 et 14 avril 2019

INFORMATIONS :

Le stage de formation se fera sous la direction :

- du Délégué Technique National (DTN)
 - o Daniel DUBREUIL 7^e Dan DESJEPS,
- du président de la commission formation du comité national Aikibudo
 - o Daniel BENSIMHON 6^e Dan DESJEPS,
- et des assistants formateurs.

Les cours et les examens se dérouleront à :

DOJO	Salle de cours
Dojo Baracco 1 rue Henri Farman 78140 Velizy Villacoublay	L'Ariane Salle 101 1bis place de l'Europe 78140 Velizy Villacoublay

PLANNING / HORAIRES:

La formation a lieu sur trois modules obligatoires (soit trois weekends), un stage en situation avec tuteur et la participation aux stages cadre régional et national.

Le nombre d'heures est défini comme suit :

- Formation : 36 heures
- Stage en situation : 44 heures
- Total : 80 heures**

Pour l'examen, il est demandé au candidat de justifier au minimum la participation à trois stages régionaux/nationaux effectués en cours de la saison. Ces stages sont notifiés dans le livret de formation et compte en nombre d'heures au titre du stage en situation. Un maximum de 20 heures peut être comptabilisé à ce titre.

L'ensemble de la formation compte 80 heures. Le stagiaire doit impérativement être accompagné tout au long de sa formation par un tuteur de stage titulaire du 2^e dan Aïkibudo et d'un Diplôme ou Brevet d'État, ou d'un Brevet Fédéral.

Les weekends de formations débuteront le samedi matin à 9h précises et se termineront le dimanche vers 17h/18h. Il est demandé aux stagiaires d'être ponctuels.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le candidat doit :

- avoir 18 ans au minimum
- être titulaire du 1^{er} Dan Aïkibudo au minimum.
- avoir une licence FFAAA de la saison en cours.
- être titulaire de l'attestation de Préparation et Secours Civique de Niveau 1: PSC1 (anciennement AFPS) ou d'un équivalent.

INSCRIPTION ET TARIF :

Vous devez envoyer :

- la fiche d'inscription (voir en dernière page), dûment remplie
- un chèque de 120€ pour la formation et l'examen ou 100€ pour la formation seule, libellé à l'ordre de la FFAAA Aïkibudo
- des photocopies de votre passeport fédéral (1ère page, page des licences, des grades et stages)
- photocopie de votre brevet de secouriste (PSC1 ou équivalent) à l'adresse suivante :

Thierry CARALP
Secrétariat de la Commission Formation Diplômante
54 rue Fénelon
92120 MONTRouGE

Date limite d'inscription : 1 octobre 2018.

Il est possible, pour les Yudansha qui le désirent, de suivre la formation uniquement à titre de perfectionnement. Dans ce cas vous devez envoyer la fiche d'inscription en précisant « perfectionnement » accompagnée d'un chèque de 100€, libellé à l'ordre de la FFAAA Aïkibudo.

LIVRET DE FORMATION :

Un livret de formation individuel vous sera remis à la suite de votre inscription. Ce livret est à conserver et à compléter pendant toute la durée de la formation en y incluant toutes les actions menées lors du stage en situation ainsi que tous les stages régionaux/nationaux auxquels vous aurez participés. Le livret de formation sera remis aux formateurs avant le début de l'examen pour évaluation.

A - La formation

La formation de 36 heures porte sur trois modules répartis sur trois week-ends et un stage en situation sous tutorat de 44 heures.

CONTENU DE FORMATION

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU CORPS HUMAIN

Les notions élémentaires seront abordées sur les différents thèmes ci-dessous :

- Les systèmes osseux ;
- Les mécanismes de la contraction musculaire ;
- Les principales chaînes musculaires concernées par la pratique de l'Aikibudo ;
- Les principes biomécaniques des techniques fondamentales de la mention et les principes de l'interaction motrice ;
- Les filières énergétiques ;
- Les étapes du développement de l'enfant et les précautions d'enseignement qui en découlent.

ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL – LEGISLATION – REGLEMENTATION

- Structure d'accueil (club association, privé, multisports)
- Agrément et subventions
- Contrôle des clubs
- Affiliation
- Licence
- Fédération : organigramme national / ligues / départements
- Délégation et agrément
- SCDGEA/CSDGE/UFA : grades – déroulement et conditions des examens
- Partenaires du mouvement associatif : conseil municipal /OMS – Conseil Général - Conseil Régional - MJS et services déconcentrés – MEN – CNOSF – CROS – CDOS
- L'Aikibudo au sein de la FFAAA, organisation technique et administrative

Nous vous invitons à vous documenter par vous-même sur ces différents thèmes en utilisant les supports de cours qui vous seront remis.

Pour vous aider, nous vous proposons une liste de sites non exhaustive qui vous permettrons d'approfondir les sujets :

Aikibudo :

<http://www.aikibudo.com>

<http://www.international-aikibudo.com/>

<http://www.cera-aikibudo.com/>

FFAAA :

<http://www.aikido.com.fr/>

<http://www.aikido.com.fr/Documents-federaux>

Ministère des sports :

<http://www.sports.gouv.fr/index/qui-sommes-nous/>

Divers :

<http://www.legifrance.gouv.fr>

<http://www.acteursdusport.fr/617-les-federations-sportives.htm>

PREPARER ET CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION

Cette partie vise à apporter les éléments didactiques nécessaires à une action d'enseignement. Voici le contenu de la formation :

- Etablir un plan de cours
- Définir des objectifs : généraux, opérationnels
- Définir des modalités d'évaluation
- Connaître les caractéristiques des différents publics et les contextes
- Animer un groupe : communication orale, prise en compte de l'hétérogénéité
- Mise en situation d'animation de cours face à différents publics
- Mise en situation d'entretien permettant d'explicitier les choix et d'évaluer la séance conduite
- Règles liées à la sécurité dans l'enseignement

CONNAISSANCES REGLEMENTAIRES LIEES A LA SECURITE ET A L'ENSEIGNEMENT

- Règles d'hygiène et de sécurité
- Assurance
- Certificat médical
- Dopage
- Diplômes d'enseignement
- Statuts de l'enseignant et obligations légales

ENVIRONNEMENT CULTUREL

Aspects sociologiques et culturels des arts martiaux

- Historique des arts martiaux
- Historique de l'Aikibudo
- Dimension socio-éducative

LES OUTILS TECHNIQUES DE L'AÏKIBUDO

Nomenclature technique nationale (arrêté du 3 Mai 2004 – RP SCDGEA)

Etre un enseignant d'Aïkibudo suppose de bien maîtriser les connaissances de base de notre pratique à savoir le contenu du 1er dan.

La formation va chercher à affiner ces contenus et à clarifier la compréhension des différentes techniques qui composent le 1er dan.

Le contenu de cette partie renvoie au programme du 1er dan actuel.

Une bonne connaissance du livre de Maître Alain Floquet, Aïkibudo – Connaissances élémentaires réédité en janvier 2007 semble ici incontournable.

Notions et qualités fondamentales à parfaire au cours de la pratique

Règles liées à la sécurité dans la pratique

B – L'examen du brevet fédéral d'Aïkibudo

L'examen aura lieu les samedi 13 et dimanche 14 avril 2019.

LES EPREUVES :

Il y a quatre épreuves:

- une épreuve orale,
- une épreuve pédagogique,
- une épreuve technique et,
- un rapport de stage en situation.

Epreuve orale : Note sur 20 (Coefficient 1,5)

Préparation : 30 minutes - Exposé : 15 minutes

Le candidat tire une question au sort, prépare sa réponse durant 30 minutes, sous forme d'un plan rédigé puis expose et répond aux questions durant 15 minutes. Les sujets tirés au sort se présenteront sous forme d'études de cas.

Epreuve pédagogique : Note sur 20 (Coefficient 3)

- Préparation : 1 heure

Les candidats tirent au sort un thème de cours. Ils rédigent un plan de cours. A l'issue du temps réglementaire les copies sont rassemblées par les examinateurs.

- Séance 20 minutes

Durant la séance, le candidat est évalué sur le choix et la maîtrise de ses outils didactiques, ses démarches pédagogiques et son comportement face à son groupe d'élèves.

- Entretien à la fin de la séance : 10 minutes

Le candidat doit justifier sa démarche pédagogique et effectuer une analyse critique de la séance réalisée auprès du jury.

Epreuve technique : Note sur 20 (Coefficient 3)

- Présentation technique : 10 minutes

Les questions porteront sur le programme de 1^{er} dan Aïkibudo. La notation portera sur la connaissance du programme et son exécution en fonction des principes fondamentaux de l'Aïkibudo.

Les thèmes de travail principaux qui seront demandés sont les suivants :

- 1) Les Tehodoki
- 2) Les Kihon Nage et Osae Waza
- 3) Les techniques complémentaires
- 4) Les Randori
- 5) La distance Chikama et Ma.
- 6) Les Kata

Toutes les techniques réalisées font partie de la nomenclature Aïkibudo du règlement particulier Aïkibudo de la S.C.D.G.E.A. (du 12 mars 2005 actualisé au 1^{er} septembre 2014). Les techniques doivent être démontrées de façon claire et lisible.

Stage en situation : Note sur 20 (Coefficient 1) proposée par le tuteur

Les 22 heures de stage en situation doivent être effectuées auprès d'un tuteur désigné, au moins 2^{ème} Dan et titulaire d'un titre ou brevet d'enseignement Aïkibudo. Le candidat fournira un rapport de stage complet qui sera intégré dans son livret de formation.

Le livret de formation détaille le déroulement du stage en situation avec l'évaluation effectuée par le tuteur sous la forme d'une note sur 20. Sont aussi indiquées les participations aux stages régionaux organisés par les comités régionaux et les participations aux stages nationaux organisés par la direction technique nationale du comité fédéral Aïkibudo de la FFAAA.

Le tuteur de stage a un rôle essentiel dans le processus de formation du stagiaire. Il le prépare à sa future activité d'enseignant, il apprécie son comportement d'éducateur, il le conseille dans les domaines techniques et pédagogiques dans le respect des règles déontologiques de l'Aïkibudo, il l'aide à compléter sa formation, il évalue le stagiaire au travers de son rapport de fin de stage (cf. Fiche "Le tuteur de stage").

Un entretien avec les intervenants Aïkibudo portant sur le stage sous tutorat peut être demandé par le stagiaire. De même, les formateurs peuvent souhaiter avoir un entretien avec un candidat après avoir lu son livret de formation.

OBTENTION DU BREVET FEDERAL :

Oral :	note sur 20 (coefficient 1,5) :	30 points
Pédagogie :	note sur 20 (coefficient 3) :	60 points
Technique :	note sur 20 (coefficient 3) :	60 points
Stage en situation :	note sur 20 (coefficient 1) :	20 points

Total : **180 points**

Sont déclarés admis à l'issue de l'examen les candidats ayant obtenu au minimum 90 points.
Toute note inférieure à 7 sur 20 dans une des quatre épreuves est éliminatoire.

FICHE D'INSCRIPTION AU BREVET FEDERAL

NOM :	PRENOM :
--------------	-----------------

DATE DE NAISSANCE :	LIEU :
----------------------------	---------------

ADRESSE :

NUMERO DE TELEPHONE. :
ADRESSE COURRIEL :

GRADE ET DATE D'OBTENTION :

CLUB D'APPARTENANCE :

FORMATION AU PREMIERS SECOURS ET DATE :
--

NOM, GRADE ET DIPLOME D'ENSEIGNEMENT DU PROFESSEUR :

Je prends bonne note qu'en cas d'abandon, quelle que soit la raison, il ne serait fait aucun remboursement des sommes versées.			
Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et y souscrire.			
Ci-joint chèque N°de la somme de (cocher la bonne case):			
<input type="checkbox"/>	120 € formation et examen	<input type="checkbox"/>	100 € formation seule
à l'ordre de FFAAA Aïkibudo			
Date	Mention manuscrite « Lu et approuvé »	Signature du candidat:	